



Rapport moral 2022



Associations Sinclair

2 avenue du Maréchal Joffre

68100 MULHOUSE

Pour les associations Sinclair, l'année 2022 a été une année riche et bien remplie :

elle s'est dessinée comme une mosaïque de travail, d'actions et d'échanges qui dessinent le jardin Sinclair, vivant et coloré, à l'image de celui du 60^{ème} anniversaire.

Voilà quelques fleurs et légumes plantés et récoltés dans ce jardin en 2022 :

- ▶ Les temps du **60ème anniversaire** dont le fil conducteur a été de mettre en actes, de vivre et de faire vivre l'expression des personnes, leur pouvoir d'agir et d'installer la fête au coeur même de la cité ;
- ▶ Les **groupes de travail du CA** sur les grands thèmes qui dynamisent nos associations afin de construire le nouveau projet associatif ;
- ▶ L'adaptation des **services supports** au passage à une gestion en interne et le développement de leurs moyens ;
- ▶ Une **équipe de direction** au complet qui s'engage dans la perspective d'une organisation capacitante ;
- ▶ La participation à la **construction de l'EATT « UP Interim »** (Entreprise Adaptée de Travail Temporaire) exemple de coopération performante ;
- ▶ Le renforcement de l'accompagnement professionnel à **l'Entreprise Adaptée** engagée dans une démarche d'impact social ;
- ▶ L'enrichissement ou l'évolution de **l'offre de service** dans les différents pôles (François Gillet les développera dans la présentation du rapport d'activités) ;
- ▶ **L'ouverture** manifestée lors de la participation au salon Extérieurs et Jardin ou encore à la course « les Mulhousiennes » et qui continue en 2023 par le marathon de l'autisme ;
- ▶ **Des jeunes, des adultes et des parents qui prennent la parole**, interrogent et interpellent dans le cadre du 60^{ème}, des CVS, de la cérémonie des vœux ;
- ▶ L'expérimentation **DEDICI** qui impulse, qui met en mouvement tout ce qui est nécessaire et tous ceux qui sont nécessaires pour faire équipe autour du projet du jeune.

Et...tout ce qui ne se voit pas, dans l'effort et l'engagement quotidien au service des personnes en situation de handicap.

Je tiens à remercier chaleureusement, au nom du CA, tous les acteurs de Sinclair, leur patient travail continu et tout ce qu'il exige.

Comme dans tout aménagement de jardin, tout ne pousse pas chaque jour comme on le souhaite ; parfois il faut semer à nouveau, il faut de l'engrais, arroser, remettre l'ouvrage sur le métier, parfois il faut aussi placer ici un tuteur, là donner aux plantes tout l'espace nécessaire...et même leur parler ! Vous l'aurez compris, la vie d'une institution peut aussi souffrir de perturbations jardinières ou climatiques.

Crise multiple et recul de l'Etat

Et justement, en matière de perturbations.... Nous continuons de traverser cette crise multiple que j'évoquais déjà l'an dernier. François Gillet en développe les effets pour notre secteur et pour nos collaborateurs, et évoque la multiplicité des réformes en cours, en introduction du rapport d'activité, donc je ne vais pas m'étendre.

Ce qui peut nous préoccuper, c'est que cette crise est durable et a déjà et va encore avoir des effets sur les plus fragiles, et nous pouvons nous interroger sur les réponses des politiques publiques aux souffrances et problèmes des plus faibles.

L'Observatoire des inégalités vient de sortir son rapport annuel et s'inquiète que les catégories de petits et de fragiles « ont le sentiment d'être écartées d'un progrès qui bénéficie à une « France d'en haut » qui jouit pleinement de la société de consommation et qui, par ses revenus et ses diplômes, maîtrise le cours de sa vie. » « La fracture sociale est de retour », et largement occultée.

Les personnes en situation de handicap, de multiple manière, subissent crise et inégalités. Le taux de pauvreté reste constant en France (5 millions de pauvres – à 50% du revenu médian) et il faut rappeler que les personnes handicapées touchant l'AAH en font partie. Par ailleurs, l'Observatoire met en évidence que les travailleurs handicapés connaissent des conditions de travail plus pénibles, car ils occupent plus souvent les postes les moins qualifiés.

On ne cesse pas de nous dire : *société inclusive* ?

Face à ces réalités, quelle action publique ? La protection sociale est la cible des libéraux, et nous pouvons constater la domination d'une lecture libérale du monde, ce qui se traduit concrètement par le recul de l'Etat¹. Qui prône par ailleurs une société inclusive.

Cherchez l'erreur.

Dans ce secteur du handicap, longtemps protégé, de plus en plus de voix s'élèvent et protestent.

La CNH a occasionné un concert de protestations

Récemment, la CNH (Conférence Nationale du Handicap), qui a pour ambition de donner le cap des politiques publiques du handicap pour les trois prochaines années, a « échoué sur deux missions essentielles : rassembler et rassurer » (UNIOPSS). Elle a été boycottée par plusieurs associations qui ont remis en cause les conditions préparatoires de non-concertation et de non co-construction, et dénoncé son manque d'ambition. Dont l'UNIOPSS et l'UNAPEI.

Car alors même que l'État français vient d'être une nouvelle fois épinglé par le Conseil de l'Europe pour sa violation des droits des personnes en situation de handicap et de leurs familles, les associations sont en attente de mesures fortes, concrètes et immédiates.

¹ Alter éco - C.Chavagneux - « les 7 péchés capitaux de la France libérale »- 16.6.2023

Serge Moser, au nom de l'URAPEI évoque : « manque d'accompagnement et pénurie de services de soutien, injustices socio-économiques, difficulté d'accès au logement, à la santé, mais aussi refus de scolarisation, manque de protection sociale des familles concernées, etc. »

Inquiétude donc, car les effets d'annonce de la CNH, certes accompagnées de quelques mesures concrètes attendues, se heurtent à l'absence de précisions quant aux moyens engagés par l'État concernant sa feuille de route, et de son financement adéquat.

Et pour ce qui est de la « désinstitutionnalisation » ?

Les orientations majeures des politiques du handicap associent « logique de parcours », ce que nous soutenons, et « désinstitutionnalisation » ce qui nous interroge. Car « désinstitutionnalisation » signifie questionner, voire remettre en cause les institutions qui enfermeraient les personnes handicapées ou les normaliseraient, sans envisager de projet adapté et promotionnel. De plus en plus de voix s'élèvent pour critiquer une vision aussi binaire : pour ou contre les institutions. Et s'interrogent, comme Gérard Zribi : est-ce que cette désinstitutionnalisation ne viserait pas « à diminuer l'implication financière de la collectivité dans la prise en charge et l'accompagnement des handicaps en promouvant des solutions parcellaires et individualisées ? » disons plutôt libérales...Demandons-nous plutôt ce qui garantit aux gens la meilleure qualité de vie tout au long de leur vie.

Dans son plaidoyer pour une politique de l'autonomie (avril 2023), l'UNIOPSS propose de « faire de l'autonomie de chacun le cœur d'une société solidaire et inclusive ». L'objectif proclamé d'une société inclusive appelle à considérer les différences de vie, notamment en situation de handicap, comme autant de parcours singuliers capables d'entraîner positivement la société tout entière. Il n'y a pas d'inclusion sans solidarité, ni sans penser l'autonomie comme une globalité et en dessiner un cadre politique ambitieux.

« Dans ce cadre, les politiques de solidarité ne sont plus alors vues comme un coût, mais comme un investissement pleinement productif, garant de notre pacte républicain. C'est ce changement de perspective que nous appelons de nos vœux. »

Continuer de définir et de promouvoir ce qu'est pour nous, Associations Sinclair et partenaires, une société inclusive du vivre ensemble dans la dignité et la justice.

Dans ce contexte et face à ces questionnements qui ébranlent tout le secteur du handicap, il nous faut continuer de définir et de promouvoir ce qu'est pour nous, Associations Sinclair et partenaires, une société inclusive du vivre ensemble dans la dignité et la justice. Je proposais l'an dernier de fonder l'action publique non sur ce qui nous divise mais sur ce qui nous rassemble, autour d'un effort partagé. C'est, au fond, une possible définition du partenariat et de la coopération.

Dans notre nouveau projet associatif, nous allons mettre l'accent sur cela : ouverture, partenariat et coopération.

Nous y réaffirmerons nos valeurs et nos principes.

Que la participation des personnes et leur pouvoir d'agir sont l'axe central autour duquel vont évoluer la transformation de l'offre de service, l'adaptation de notre système de gouvernance, les postures de l'accompagnement et la construction de coopérations.

C'est alors que la logique de parcours prend son sens : c'est à nous de nous adapter à la personne, et de rechercher une meilleure qualité de service par une meilleure complémentarité des réponses et une répartition territoriale optimisée. Car, au-delà des réponses proposées par notre propre institution, nous sommes tous concernés par nombre d'autres questions auxquelles se heurtent les personnes et leurs familles : combien de files d'attentes pour les personnes ? Quelles réponses non construites (habitat, grand âge des personnes et...de leurs parents...) ? Quels freins à l'accès aux services et aux droits ? etc...

Mais il faut aussi faire évoluer en interne le cadre organisationnel : dans le chantier de la transformation de l'offre de service qui continue de se travailler à Sinclair, nous allons nous engager dans une démarche d'organisation capacitante associant les cadres et le CA, puis s'étendant progressivement à tous les acteurs : comment nos associations peuvent se donner les objectifs et les moyens concrets d'élargir le champ des possibles pour les personnes en situation de handicap ; c'est une conception d'une organisation pluraliste, participative, développante, juste et responsable.

Je terminerai en donnant la parole aux personnes qui se sont exprimées avec émotion et justesse lors de la soirée du 60^{ème} anniversaire, témoignant, selon les paroles de la philosophe Charlotte Puiseux, combien on peut « faire du handicap une identité de fierté. »

Voilà quelques-unes des paroles qu'elles nous ont partagé :

« Se sentir libre

Etre accepté comme je suis

Ne pas être jugé, être pris au sérieux

Qu'ils m'acceptent.

Qu'ils m'aident. Qu'ils me regardent autrement.

Ecouter mes envies et m'accompagner dans mes choix.

Nous méritons d'avoir notre place.

Avoir de la joie, de la bonne humeur et du bien-être. Plus d'autonomie aussi.

Du calme, de la bienveillance et de l'entraide.

Jamais baisser les bras. Je veux vivre de tout mon cœur.

Nous sommes prêts à faire confiance aux autres. Et vous ? »

Odile FOURNIER,
Présidente des Associations Marguerite Sinclair
et des Ateliers Sinclair - 21 juin 2023